

Image not found or type unknown



Entente pour une cloture mitoyenne

Par **rahan**, le **24/02/2008** à **22:45**

bonjour, mon voisin voudrait que nous construisions un mur mitoyen entre nos 2 terrains. actuellement il n'y a qu'un grillage de 1.10m de hauteur. je serais prêt a effectuer les travaux avec lui et a partager les frais, mais pas maintenant. peut il m'y obliger ? si ouisous quel "pretexte" ? si nonquelle autre alternative lui reste il ? merci par avance pour vos réponses